



COCAT

Coopérative des Caféculteurs Tuungane

APPEL D'OFFRES POUR UNE CONSULTANCE

SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU UN CABINET POUR LA FORMATION DU STAFF DE LA COCAT AUX BONNES PRATIQUES DE GESTION ET L'ELABORATION D'UN MANUEL DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Source de financement : USADF

Secteur d'activité : SECURITE ALIMENTAIRE/COOPERATIVE AGRICOLE

Référence : DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° 002/COCAT/GR/2024

Date d'Envoi DAO : 19 Octobre 2024

Date de clôture d'offres : 29 Octobre 2024 à 16h00 (heure locale de Bukavu)

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Coopérative des Caféculteurs Tuungane (COCAT) est une coopérative autonome, qui assure la collecte et l'usinage du café, aide les femmes à améliorer leur production par la production et la distribution des plantules de café et par les méthodes culturelles durables.

Immatriculé au registre de commerce et de crédit mobilier(RCCM) n° CD/BKV/RCCM/16-B-00036, cette dernière a son siège social à Luvungi, groupement d'Itara, chefferie de Bafuliru. La COCAT a été créée afin de favoriser le développement social et économique dont les membres sont constitués en majorité par les femmes, l'accent étant mis sur la production et la commercialisation de café.

Soucieuse d'améliorer ses capacités opérationnelles ainsi que la gestion financière des coopératives, eu égard aux exigences ressorties dans la convention de financement entre la COCAT et USADF, en appui technique avec ASOP, un besoin de mettre en place des outils de gestion fait partie des priorités épinglées suivi du renforcement des capacités du staff impliqué non seulement dans l'atteinte des objectifs de la coopérative mais aussi dans la sauvegarde de son patrimoine et devenir plus performante et plus rentable.

C'est dans ce cadre que la COCAT, avec l'appui financier de son partenaire USADF à travers ASOP, cherche à recruter un consultant formateur (trice) dans le domaine de la fiscalité, la gestion financière et logiciel comptable, pour assurer le renforcement des capacités de son staff impliqué en vue, non seulement dans l'atteinte des objectifs de la coopérative mais aussi dans la sauvegarde de son patrimoine

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la COCAT tous les jours ouvrables, aux l'adresses suivantes

- Bureau de la COCAT sise sur avenue LUVUBU, Quartier LUVUNGI en groupement d'ITARA, territoire d'UVIRA.



COCAT

Coopérative des Caféculteurs Tuungane

- Bureau de Coordination de ASOP au n° 039 sise avenue Ulindi, quartier Ndendere, commune d'I banda, ville de Bukavu

Ou par message électronique sur: coopcafetuungane@yahoo.fr
: josephaganze28@gmail.com

B. ETENDUE ET DUREE DE LA MISSION

Pendant cinq jours, le consultant formateur dispensera la formation aux staffs concernés. Cette période sera précédée par la préparation des modules de formation et leur soumission pour la validation. Cette activité étant une étape de la sélection qui est une tâche consécutive à la formation à dispenser et dont le paiement est incluse dans l'offre pour les cinq jours de formation est une phase primordiale pour la formation à dispenser.

C. ACTIVITES DE LA MISSION

1. Préparation des modules

Après notification de l'attribution de marché pour le candidat consultant sélectionné, celui-ci devra procéder à la préparation du (des) module(s) à dispenser qu'il pourra soumettre à la gérante de la coopérative pour validation. Celle-ci pourra ensuite, en cas de validation inviter le consultant pour exécuter la mission. Dans le cas contraire, des orientations et observations éventuelles seront notifiées au consultant qui devra y remédier dans les 48 heures. La non satisfaction à cette deuxième chance constitue un motif pouvant conduire à la résiliation du contrat.

2. Formation des staffs.

Après validation du (des) module(s) à dispenser, le consultant formateur devra se rendre disponible pour la formation. La formation se déroulera dans les installations de la COCAT sises sur avenue LUVUBU N°4, Quartier LUVUNGI en groupement d'Itara, territoire d'Uvira ou à un endroit que celle-ci aura désigné. L'offre financière du consultant devra prendre en compte toutes les charges liées à la formation (Transport, logement, restauration ainsi que les charges fiscales déductibles dans le paiement à effectuer (IPR).

D. OBJECTIFS DE L'ETUDE

- ✓ Analyser le système d'organisation et de gestion de la COCAT ;
- ✓ Décrire les procédures et les opérations relatives au fonctionnement du système de gestion mis en place pour la COCAT;
- ✓ Doter la COCAT d'un manuel de procédures administratives et financières
- ✓ Renforcer les capacités des membres des organes dirigeants de la COCAT sur l'utilisation du manuel de procédures administratives et financières ;

E. RESULTATS ATTENDUS



COCAT

Coopérative des Caféculteurs Tuungane

- ❖ Les participants seront capables de bien comprendre et maîtriser l'organisation et les procédures de fonctionnement du système de gestion des sociétés coopératives (COCAT) ;
- ❖ Les participants seront renforcés sur l'utilisation de manuel de procédures administratif et financière ;
- ❖ Un manuel de procédures administratives et financières de la COCAT est élaboré

F. PROFIL DES CANDIDATS

Les soumissionnaires doivent avoir comme profil:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire niveau Bac+5 ou Master en économie, développement, sciences financières et gestion, gestion des PME, ou autres domaines en relation avec la prestation demandée ou son équivalent ;
- Avoir une excellente connaissance des instruments de gestion applicables en matière de gestion de coopérative ;
- Avoir une maîtrise de l'élaboration des manuels de procédures administratives et financières
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en comptabilité/Gestion financière ou dans un Centre de Gestion comptable.
- Justifier de minimum 5 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine de la gestion financière ou de suivi des sociétés coopératives ;
- Une expérience dans l'accompagnement des coopératives agricole est un atout majeur ;
- Avoir des bonnes capacités de communication et d'animation.
- Bien parler et écrire le français et le swahili ;

G. CRITERES D'EVALUATION DU CONSULTANT

Critères Principaux	Sous critères de qualification	Côtes
1. Expériences pertinentes des soumissionnaires pour la mission	Expérience dans la gestion et le suivi des sociétés coopératives ou les coopératives agricole (2 points par expérience)	10
	Avoir au moins cinq années d'expériences dans le domaine des procédures de gestion des entreprises et une maîtrise de l'élaboration des manuels de procédures administratives, et financières. Avoir une expérience en comptabilité ou dans un Centre de Gestion comptable/cabinet comptable (4 points par expérience)	20
	Sous total	30 points
2. Conformité du plan de travail et de la méthode proposé aux termes de référence	Pertinence de l'approche méthodologique proposée	10
	Pertinence des outils proposés	5
	Pertinence de l'approche pédagogique proposée	5



COCAT

Coopérative des Caféculteurs Tuungane

	Chronogramme proposé	5
	Sous total	25 points
3. Diplôme et connaissance des instrument de gestion et communication	Etre titulaire d'un diplôme universitaire niveau Bac+5 ou Master en économie, développement, sciences financières et gestion, gestion des PME, ou autres domaines en relation avec la prestation demandée ou son équivalent	10
	Capacité de communication et d'animation (Langue Français et Swahili).	5
	Sous total	15 points
TOTAL GENERAL		0

H. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le consultant sera sélectionné sur base du prix meilleur offrant en tenant compte de sa qualification technique en termes de qualité-prix:

Critères d'attribution	Pourcentage
Prix (Offre financière)	30%
Offre technique (Critères d'évaluation)	70%
Total	100%

« La note minimale de qualification est de 80% (Quatre-vingt pourcents) »

Les personnes intéressées doivent soumettre leurs dossiers de candidature composés des documents suivants :

L'élément de sélection est la qualification basée sur la capacité (QC) démontrée dans la documentation fournie. Le dossier de soumission de candidature reprenant la référence du présent Appel d'offres est à déposer à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29 Octobre 2024** à 16h00 (heure locale de Bukavu) et comprendra obligatoirement :

L'offre technique doit être composée de:

Une proposition technique comprendra, les outils et la démarche pédagogique des formations, la note méthodologique, le chronogramme d'intervention du consultant ainsi que des preuves d'expériences dans le domaine de la gestion financière et de la formation. Le module conçu à la clôture du processus en sera une prévue supplémentaire.

L'offre financière (frais d'honoraires en dollars) pour l'ensemble de la mission) sera présentée à prix détaillé pour chaque coût toutes taxes comprises.



COCAT

Coopérative des Caféculteurs Tuungane

Le prestataire joindra à son offre financière

- Une lettre de motivation (1 page maximum)
- Un CV actualisé
- Une copie de la carte d'identité
- les coordonnées bancaires de son entreprise (Cabinet) ou ses propres coordonnées (consultant individual),

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 29 Octobre 2024 (à 16h) aux adresses suivantes avec la mention "Appel d'Offres N° 002/COCAT/GR/2024_Formation aux bonnes pratiques de gestion et élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières " :

- Bureau de la COCAT sise N°4 avenue Luvubu, Quartier LUVUNGI, en groupement d'Itara, territoire d'Uvira
- Bureau de Coordination de ASOP au n° 039 sise avenue Ulindi, quartier Ndendere, commune d'Ibanda, ville de Bukavu

Pour le dossier électronique, écrivez à l'adresse suivante: coopcafetuungane@yahoo.fr avec objet la mention « Consultance Formation aux bonnes pratiques de gestion et élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières ». Les dossiers de soumission devront être en format word ou pdf. Aucun autre format ne sera accepté.

Fait à Luvungi, le 19 Octobre 2024

Pour la COCAT

Joseph AGANZE KAHASHA

Chargé d'administration et finance

